



Au  
PCASDIS 59  
Mr Jean-René LECERF  
18 rue de pas  
59000 Lille

A Lille, le 12 aout 2020

Objet : prime de feu – prime covid.

Monsieur le Président,

A ce jour nous sommes toujours sans réponse officielle de votre part sur plusieurs sujets.

En effet, concernant la revalorisation de la prime de feu à hauteur de 25%, vous n'êtes pas sans savoir que le décret d'application est valide depuis plusieurs semaines. Or, force est de constater que nombreux sont les Conseils d'administration des SDIS à avoir adopté et financé cette disposition rapidement afin de faciliter la gestion administrative des droits à la retraite des agents.

Dans un second temps, et ce malgré les multiples louanges politiques envers les sapeurs-pompiers du Nord durant cette crise sanitaire, nous sommes toujours sans réponse de votre part concernant la possibilité de recevoir la prime Covid 19.

N'ayant aucun doute sur votre reconnaissance et votre loyauté envers notre collectivité, nous demandons à connaître officiellement l'avancée de ces deux dossiers pour le SDIS 59.

Dans l'attente de vous lire, Monsieur le Président, veuillez agréer nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général,  
Quentin DE VEYLDER